

## **Alain TRANNOY**

**Directeur d'études à l'EHESS, professeur à l'École d'économie d'Aix-Marseille**  
**Conseiller scientifique à France Stratégie**

**Rapporteur référent sur l'étude réalisée par TEPP :**

**« Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises : une nouvelle évaluation *ex post* pour la période 2013-2015 »**

Les équipes ainsi que les experts ont toujours souligné dans leurs rapports successifs la difficulté de conclure à un impact causal des effets du CICE qui représente un peu un cas d'école en termes de difficultés à surmonter. Pourtant, peu à peu le brouillard se dissipe et les contours du paysage économique qu'a contribué à créer le CICE deviennent plus nets, au moins lorsqu'on se concentre sur certaines variables clés comme l'emploi total. Des incertitudes demeurent encore sur l'évolution de la structure des emplois causée par le CICE.

Le travail réalisé par les équipes TEPP et LIEPP est considérable. La difficulté est peut-être dans l'ensemble des résultats présentés de discerner les résultats les plus importants. Une première stratégie de restitution, en particulier adoptée par l'équipe TEPP, est de produire une sorte d'effet de masse et de distinguer les convergences dans les résultats obtenus avec les différentes méthodes. Une seconde stratégie est de clairement privilégier certains résultats du fait que toutes les méthodes d'estimation ne se valent pas. Dans mon rapport précédent, j'expliquais les espoirs que l'on pouvait fonder sur une estimation en panel sur une période longue permettant d'estimer un trend propre à chaque entreprise. L'équipe TEPP a procédé à une telle estimation dans l'annexe 12 de son rapport sur la période 2004-2015 et ces résultats apportent des confirmations et permettent de former un jugement mieux informé que précédemment sur les effets du CICE sur l'emploi total.

### **1. L'emploi : les prédictions d'emplois créés ou sauvegardés dans une étude économétrique en panel avec estimation des effets de tendance**

Je me réfère ici explicitement aux tableaux de résultats A-12-1A et tableaux A-12-1B pages 175 et 176. Ces deux tableaux fournissent des éléments probants et rassurants. Quand les résultats sont significatifs, ils procurent des estimations convergentes pour 2013 et 2014-2015 avec des coefficients estimés très proches, quelle que soit la base de données utilisée, et élément vraiment nouveau et probant, qui ne dépendent pas de la mesure des effectifs, effectifs moyens ou effectifs au 31/12. Le quartile des entreprises les plus bénéficiaires du CICE présente une évolution d'emploi particulière positive par rapport au quartile des entreprises les moins bénéficiaires, en contrôlant pour un trend individuel spécifique, et pour un terme d'interaction taille des entreprises x année. L'estimation sur une période plus courte 2009-2015 ou l'omission comme contrôle de ce terme d'interaction toujours dans une estimation sur une période longue perturbent fortement les résultats. Ainsi, nous

disposons enfin<sup>1</sup> à mon sens d'un modèle parcimonieux et robuste permettant d'estimer l'effet différentiel du CICE sur l'emploi selon le degré d'exposition des entreprises. Cette estimation n'indique aucun effet perceptible en 2013, contrairement à la plupart des autres estimations, en coupe ou en panel sans trend. En revanche, l'augmentation différentielle de l'emploi est perceptible en 2014 et 2015 selon le degré d'exposition au CICE. Cette absence d'effet sur l'emploi en 2013 me semble plutôt logique dans le sens où, dans le climat des affaires récessif de l'époque marqué par un manque de débouchés, il aurait été curieux que, toute affaire cessante, les entreprises profitent de cette manne supplémentaire pour embaucher.

Cette qualité d'estimation est obtenue au prix d'une réduction de la taille de l'échantillon des entreprises sur lequel sont estimés ces effets. Les entreprises sont plus grandes et donc moins exposées au CICE en moyenne. Il pourrait y avoir de ce fait un biais (sans doute de sous-estimation). Cela pose clairement le problème de l'extrapolation du résultat obtenu sur cet échantillon restreint à l'ensemble des entreprises. Les auteurs de l'étude TEPP procède à des comparaisons des estimations sur une période restreinte sans effet de tendance et avec effet de tendance sur l'échantillon restreint et sur l'échantillon total. Les estimations donnent lieu à des résultats de même nature, qualitativement parlant. Toutefois, étant donné que l'on peut suspecter quand même des problèmes de spécifications avec une période courte d'estimation, on ne peut pas être totalement sûr que si on avait pu faire l'estimation sur la période longue avec l'échantillon total, on aurait obtenu les mêmes résultats que ceux obtenus avec l'échantillon restreint. En extrapolant cependant que cela soit le cas, ce que font implicitement les auteurs dans le tableau 2 de synthèse sur l'emploi page 16, on obtient qu'en 2013, le CICE n'a pas eu d'effet sur l'emploi, alors qu'il a permis de créer 90 000 emplois dans les entreprises du quartile le plus exposé en cumulant les effets sur les années 2014-2015.

Au total, 90 000 emplois créés ou sauvés sur trois ans grâce au CICE à l'horizon représentent un résultat appréciable dans le contexte très déprimé du marché de l'emploi en France de 2013-2015. Ces estimations peuvent être éventuellement biaisées négativement. La situation de l'économie française, ces années-là, aurait été sans doute plus périlleuse encore sans ce dispositif. Ce constat ne vaut pas pour autant quitus pour le dispositif du CICE, car il ne livre pas de résultat relatif à ce qu'il aurait été possible de créer comme emplois avec une politique économique alternative pour un coût budgétaire de 20 milliards d'euros.

Les résultats du LIEPP sont en ligne avec leurs résultats précédents avec au mieux aucun effet sur l'emploi. Certains résultats de TEPP concordent avec ceux du LIEPP, par exemple le fait qu'estimer en triple différence sur une période trop courte donne des résultats instables. En revanche, l'équipe LIEPP n'a pas encore produit de résultats avec l'échantillon long et nous pensons que cela serait une bonne idée de leur demander pour vérifier si la différence de résultats avec TEPP persiste.

## 2. Structure des emplois

Quand on se réfère aux tableaux A-12-2A et tableaux A-12-2B pages 177 et 178, les estimations sont moins solides. D'une part, elles révèlent des effets considérables de croissance de la population des cadres dans les entreprises les plus traitées. Les ordres de grandeur sont suspects. Ensuite, lorsqu'on met en rapport les résultats obtenus dans les tableaux précédents sur l'évolution de l'emploi global, deux constatations ne manquent pas d'étonner. En 2013, selon les tableaux A-12-1A et A-12-1B, le CICE

---

(1) Cet adjectif ne doit pas être pris pour une marque d'impatience par rapport au travail effectué par les équipes, mais reflète simplement un état de fait par rapport au travail accumulé et au délai nécessaire pour obtenir une estimation que l'on peut estimer solide.

n'a aucun effet sur l'emploi dans le quartile d'entreprises les plus exposées. Toutefois, selon les tableaux A-12-2A et A-12-2B, l'emploi a progressé d'une manière statistiquement significative dans les quatre catégories – ouvriers, employés, professions intermédiaires et cadres – toujours pour ce même quartile. Comment réconcilier les deux phénomènes ? De même, la semi-élasticité<sup>2</sup> pour ces quatre catégories pour 2014-2015 est estimée au-dessus de 3, alors que la semi-élasticité globale est aux alentours de 1,3. L'ajustement par une décroissance des effectifs des ingénieurs en R & D qui ne représentent que 0,13 % de l'effectif total n'est pas crédible. Peut-être est-ce que ces bizarreries sont reliées au fait que la structure des emplois dans le tableau A3 page 42 ne semble pas sommer à 1.

Bref, à ce stade, un travail complémentaire est nécessaire pour stabiliser ces estimations. De toute façon, une difficulté de fond sera difficile à surmonter, à savoir comparer l'évolution de groupes d'entreprises très hétérogènes dans leur structure d'emploi, 2,8 % de cadres dans le quartile le plus exposé et plus de 30 %, 10 fois plus, dans le quartile le moins exposé.

Ces résultats sur la structure des emplois sont pourtant cruciaux pour bien comprendre les effets que pourraient avoir le remplacement du CICE par un dispositif d'allègement de charge.

Au total, il me semble que nous savons maintenant avec un certain grand degré de confiance quel a été l'impact du CICE sur l'emploi total. Il nous reste encore à progresser pour obtenir le même degré de confiance quant à l'effet du CICE sur la structure des emplois.

---

(2) Sur un plan technique, il s'agit de semi-élasticité (variation de taux de croissance par rapport à une variation d'1 point de CICE) et non d'élasticité (variation de taux de croissance par rapport à une variation de taux de croissance de CICE).